

## Tarifs nets au 1<sup>er</sup> avril 2025

### Gestion locative particuliers

#### ➤ Honoraires annuels de gestion et négociation sur sommes encaissées

Nombre de logements	Tarifs
1 logement	8%
2 logements	7,5%
3 à 10 logements	7%
11 à 20 logements	6,5%
21 à 30 logements	6%
31 à 40 logements ou +	5,5%

#### ➤ Honoraires de mise en location\*

- Surface habitable supérieure à 25 m<sup>2</sup> : 1 mois de loyer net de taxes, avec un minimum de 400 €
- Surface habitable inférieure à 25 m<sup>2</sup> : 8 € par m<sup>2</sup> de surface habitable

\*Frais partagés par moitié entre le bailleur et le locataire, conformément à la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989

- **Frais d'entremise à la charge du bailleur : offerts à la 1<sup>ère</sup> mise en location, puis 50 € pour les locations suivantes**

#### ➤ Honoraires d'état des lieux\*

- Logement d'une surface supérieure à 25 m<sup>2</sup> : Forfait de 150 €
- Logement d'une surface inférieure à 25 m<sup>2</sup> : 3 € par m<sup>2</sup> de surface habitable

\*Frais partagés par moitié entre le bailleur et le locataire, conformément à la loi n° 89-462 du 6 juillet 1989

#### ➤ Honoraires pour un logement IML Etat

- Application d'une remise de 50% pour le bailleur et le locataire

### Missions particulières (à la charge du bailleur)

#### VISALE loyers impayés :

- Montage dossier cautionnement : Forfait 44,77 €
- En cas de mise en œuvre : déclaration et suivi dossier impayé : Forfait 67,14 €

Aide au conventionnement ANAH : forfait 150 €

Complément VISALE : Dégradations Immobilières et Protection Juridique : 1,25 % des sommes facturées

GLI (impayés + dégradations immobilières) : 3,5 % des sommes facturées aux locataires + 80 € par an

Demande d'envoi papier du compte rendu de gestion (CRG) : forfait 5 € par envoi

Rédaction d'un nouveau bail ou d'un avenant au bail : forfait 150 €

Location de garage : bail 50 € / état des lieux 50 €

Vacation horaire (suivi travaux et sinistre, demande de prestation non comprise dans le mandat) : 55,96 €